

rh19

Revue d'histoire du XIX^e siècle

Numéro 30 (2005)

Pour une histoire culturelle de la guerre au XIX^e siècle

Gil Mihaely

L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.



Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le CLEO, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Gil Mihaely, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIX^e siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 28 mars 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1008.html>
DOI : en cours d'attribution

Éditeur : Société d'histoire de la révolution de 1848

<http://rh19.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne à l'adresse suivante : <http://rh19.revues.org/index1008.html>

Document généré automatiquement le 30 septembre 2009. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Gil Mihaely

L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle

- 1 « La cantinière [...] appartient à un sexe intermédiaire, à quelque chose d'androgyné, beaucoup plus rapproché du sexe fort que du sexe faible »¹ : en 1867 l'expression « femme militaire » était devenue suffisamment étrange pour que Pierre Larousse considérât qu'il s'agissait d'un troisième sexe. Quelques décennies plus tard, à la veille de la Grande guerre, elle avait disparu des armées. Cependant, l'armée de l'époque moderne fut sexuellement mixte et une présence féminine, quoique non normative, y était tolérée².
- 2 Comme en témoigne cette citation, la présente étude s'intéresse surtout à des systèmes de représentations, à la manière dont les femmes militaires et la présence féminine dans les armées étaient perçues. Cette optique peut être justifiée par deux raisons. D'abord, les sources qui pourraient permettre une étude sérielle et quantitative sont silencieuses sur la présence réelle des femmes dans les armées. Elles n'apparaissent pas sur les registres des régiments et, sauf exception, elles sont exclues d'une documentation qui se voulait pourtant une description de la réalité : les femmes n'auraient pas dû être là, elles sont donc presque ignorées. En effet, un décalage existait entre une société militaire normative et donc documentée et la société militaire réelle, plus large et compréhensive mais moins saisissable à partir de sources marquées d'un fort biais normatif. Cet espace était occupé, entre autres, par les femmes.
- 3 Notre démarche concerne aussi les modalités de leur disparition. Il s'agit surtout de la transformation d'une tolérance en intolérance et du non normatif en inacceptable, des phénomènes qui renvoient au domaine des représentations, c'est-à-dire à un système qui, à la fois, signifie et construit. C'est l'armée et le militaire en tant qu'images et connotations aussi bien que l'armée réelle et les militaires concrets, sociologiquement parlant, qui évoluent ensemble et qu'on ne peut espérer comprendre en les séparant.
- 4 Nos principales sources sont des textes législatifs, des discours politiques et des documents administratifs ainsi que les produits d'une industrie de la culture naissante et surtout de l'imprimerie : chansons, pièces de boulevards, opéras, opérettes³, textes littéraires et estampes de l'imagerie populaire. Tous ces produits culturels élaboraient et véhiculaient des représentations centrées sur « la vivandière ». Une série de représentations de ces commerçantes intrépides des champs de bataille peuple l'imaginaire : la cantinière de Stendhal dans *La Chartreuse de Parme*, Anna Fierling dite « Mère Courage »⁴ et Catherine Hubscher devenue la Maréchale Lefebvre avant d'être immortalisée en Madame Sans Gêne⁵ sont les plus connues aujourd'hui.
- 5 Les représentations de la femme militaire ne furent ni fixes ni monolithiques. Les seules sources qui conservent les traces plus ou moins directes du réel sont les rares témoignages de mémorialistes, souvent d'anciens militaires. Ces textes ne permettent pas une étude quantitative et, souvent tardifs, ils sont eux aussi façonnés par le système de représentations ; mais ils nous donnent un accès, quoique limité et problématique, à la réalité, pour compléter l'étude de l'imaginaire social.
- 6 Dans la période étudiée, entre la fin du xviii^e siècle et les années 1900, on peut discerner trois « moments » distincts. Le premier commence avec la Révolution et le réaménagement du champ des identités sexuelles et sexuées provoqué par ces bouleversements. C'est une époque caractérisée par un contrôle accru de la présence de femmes dans les armées ainsi que l'élaboration du « modèle grivois » véhiculant une image dévalorisante de la femme

militaire. Le deuxième moment, qui va de la monarchie de Juillet au Second Empire, est celui de l'intégration d'une présence féminine réduite, contrôlée et légitimée. C'est à ce moment que « la vivandière » devient « la cantinière » et qu'elle endosse l'uniforme avec le consentement tacite des autorités militaires. C'est le temps d'une réhabilitation de son image. Le troisième et dernier moment correspond à la Troisième République, des années 1870 à la veille de la Grande guerre. C'est l'époque de l'image idéalisée de la femme militaire en même temps que celle de son effacement du paysage militaire français qui traduit l'aboutissement du processus d'« épuration sexuelle » des espaces militaires.

Itinéraires féminins entre réalité et normes

- 7 Les législateurs de la Première République jalonnèrent le champ des différences de sexes, en particulier dans les textes concernant la présence de femmes dans l'armée. Le 30 avril 1793, dans le sillage du discours du représentant François-Martin Poulthier ⁶, la Convention décide de congédier toutes les femmes de ses armées, et cela en pleine crise militaire suscitée par la défection de Dumouriez et aggravée par les échecs à l'Ouest. Quinze jours auparavant, Lazare Carnot avait attiré l'attention de la Convention sur la présence féminine dans les armées, qualifiée de « fléau terrible qui détruit les armées ». Sensibilisés par Carnot, les représentants du peuple décident d'y mettre fin. Le caractère purement idéologique de leur décision est manifeste : elle concerne aussi toutes les femmes engagées en 1792. Seule la présence des femmes employées au blanchissage et à la vente des vivres et des boissons est autorisée. Les femmes doivent être utiles d'une manière qui leur est propre et rester en dehors des domaines jugés par les Conventionnels comme intrinsèquement masculins, tels que le métier des armes. Cette logique est formulée le 23 août suivant lorsque les représentants déclarent la patrie en danger : « [...] les femmes feront des tentes et serviront dans les hôpitaux ». L'arrêté des Consuls du 7 thermidor an VII va plus loin. L'amalgame entre femmes et enfants qu'il donne à voir révèle une vision fortement sexuée de l'armée : d'un côté, on y trouve les hommes (à partir de 16 ans) ; de l'autre, femmes et enfants confondus. Les articles concernant les femmes décrètent des quotas pour chacun des emplois féminins autorisés. Les formules reflètent un écart entre les aspirations et la réalité. Les responsables militaires sont appelés à donner la préférence aux épouses de soldats ou de sous-officiers dont « la conduite et les mœurs sont les plus régulières ». Les femmes mariées sont censées être assujetties à un double contrôle : celui des autorités militaires qui leur accordent le droit d'exercer leur fonction et celui de leur époux. Doublement soumises ces femmes semblaient représenter un moindre risque. Après la mort de leur époux, les veuves pouvaient être maintenues dans leur emploi, le veuvage étant considéré comme un état d'indépendance féminine légitime.
- 8 Ces efforts de la part de législateurs visant à contrôler et à régulariser la présence de femmes dans les espaces militaires s'insèrent aussi dans un autre contexte, celui du projet, plus large, lancé par la loi Le Chapelier du 14 juin 1791, d'effacer toute sorte d'association intermédiaire séparant le citoyen ou le soldat du pouvoir central, civil ou militaire. Comme nous le verrons, les femmes faisaient souvent partie des petits groupes menant une existence parallèle à celle de l'organisation militaire officielle. Comme l'État, l'armée dans son effort d'instaurer une discipline, se heurtait à des structures susceptibles d'entraver sa volonté croissante de reprise en main.
- 9 Des rares témoignages de contemporains se dégagent un tableau très complexe qui dépasse le vocabulaire et la catégorisation des discours politiques et administratifs. Le cas de l'engagée Rosalie Deloute, étudiée par Sylvie Steinberg, est très révélateur ⁷. Cette jeune femme fréquente quotidiennement une caserne pour y pratiquer son métier de blanchisseuse. Rentrée plus tard que d'habitude chez son père, ce dernier, furieux, la chasse de la maison. Elle se décide alors à s'engager, et quitte une « existence mixte », mêlant travail à la caserne et

logement en ville, pour le statut militaire. Son histoire dévoile les contours flous et mal définis de l'espace militaire.

- 10 Un deuxième récit, rapporté par le capitaine Charles François, montre mieux encore le tissu complexe de relations, d'alliances et d'intérêts à la fois matériels, sentimentaux et probablement sexuels au sein d'un corps d'armée en campagne :

« [...] Je m'étais arrangé à faire entrer dans ma compagnie une petite blanchisseuse [...] âgée de dix-sept à dix-huit ans, [...] et mariée à un vieux sergent allemand [...]. Cette femme m'a choisi pour son ami. Elle n'était pas très riche, moi, j'avais encore quelques sous [...]. Je procurai à cette princesse le moyen d'avoir le baril d'eau-de-vie sur le dos, l'entonnoir et les petits verres, et j'obtins du chef du 2e bataillon de la breveter en qualité de vivandière [...]. Je lui procurai une voiture légère [...] plus deux chevaux réquisitionnés [...]. Le mari voyait avec plaisir la prospérité de sa chère moitié ; [...] et sachant que c'était à moi qu'il devait sa splendeur, me disait souvent : "Fourrier, ma femme, il [*sic*] est à votre service" »⁸.

- 11 Prostituée ? Vivandière ? Comme définir cette femme ? Et comment décrire les rôles des deux militaires qui l'ont aimée, soutenue, financée et protégée ? Nos catégories s'appliquent mal à la réalité de la société militaire des années 1790.

- 12 Le troisième cas, celui de Geneviève Retif, veuve Boiron, met en lumière la vie rude et compliquée de la femme militaire⁹. Séduite par Boiron, « jeune et beau hussard », elle l'a suivi en 1792 à l'armée du Nord. Aussitôt mariée, elle « prend possession du tonneau de cantinière et du baquet de blanchisseuse, insignes de sa nouvelle profession et conséquence du mariage qu'elle venait de contracter »¹⁰. Après le mariage, le mari a coupé les cheveux de sa femme et l'a habillée en homme pour dissimuler son sexe. Pendant son long service (1792-1815), elle a vécu avec son mari et quelques amis à lui. Ensemble ils ont acheté une chèvre et ont partagé leur nourriture. Voici un de ces groupes souvent mal vus par les autorités militaires¹¹ et dont les femmes faisaient presque nécessairement partie. Toujours habillée en homme, elle a été faite prisonnière après Waterloo. L'Empire définitivement vaincu, Geneviève quitte l'armée : « je vais reprendre mes habits de femme et devenir une simple bourgeoise, dévouée à rendre son mari heureux »¹².

- 13 Ces trois récits exposent les réalités d'une société militaire assez ouverte et surtout sexuellement mixte. Ils mettent également en lumière les différentes stratégies déployées par les militaires des deux sexes, en dépit des règlements, pour répondre à leurs besoins divers. Les trois stratégies principales permettant la mixité de l'armée furent la pratique des métiers féminins, l'intégration dans un « ménage militaire » au sein de l'armée et le déguisement en homme.

- 14 Le déguisement en homme, pratique qui incarne le mélange des catégories et les ambiguïtés identitaires, est une des plus révélatrices de ces stratégies. Pratiqué pour diverses raisons, ce phénomène n'a pas été une spécificité militaire, mais dans les armées françaises du xviii^e siècle cette pratique ne fut pas rare¹³. Les autorités militaires se montrèrent ambivalentes vis-à-vis de ce phénomène, et les coupables, une fois dévoilés, pouvaient s'attendre à l'indulgence, et même à la reconnaissance si elles étaient estimées « sages »¹⁴. Certaines de ces femmes étaient issues de familles militaires et passaient souvent des périodes assez longues, parfois plusieurs années, sous les drapeaux.

- 15 Les femmes déguisées avaient recours à une panoplie de procédés pour accréditer leur fausse identité comprenant articles vestimentaires, pratiques et gestes. Ces messages codés avaient des destinataires : les camarades hommes et plus spécialement ceux qui appartenaient aux bas échelons de la hiérarchie militaire et dont la complicité était nécessaire¹⁵. L'introduction en 1832 d'un attribut purement masculin – la moustache – comme partie intégrante et obligatoire de l'uniforme militaire¹⁶ est une mesure aux conséquences importantes sur la visibilité des différences de sexe au sein de la société militaire. Cette mesure dévoile une nouvelle sensibilité et crée les conditions d'une nouvelle tolérance à l'égard de ce qui est ambigu. Une femme

travestie pouvait passer pour un adolescent imberbe, un jeune homme glabre et un peu efféminé. L'assimilation de la jeunesse à la féminité et l'hétérogénéité en matière d'âge de la société militaire ont également facilité la tâche des femmes travesties : le timbre de la voix, une certaine timidité ou une petite taille ne signalaient pas forcément une singularité qui aurait été facilement repérée dans un milieu plus homogène. Enfin, la femme travestie pouvait trouver compagnie et aide parmi les autres femmes qui vivaient au sein ou en marge d'une société militaire mal séparée des milieux environnants. Le déguisement ne pouvait pas tromper les proches mais permettait de dissimuler la véritable identité aux yeux des autres.

16 Dès 1791-1792, la ferveur révolutionnaire et militaire semble accélérer le phénomène. Néanmoins, les quelques cas connus permettent de constater que les armées révolutionnaires ne différaient guère de celles de l'Ancien Régime¹⁷. Après la chute de l'Empire ce phénomène n'est plus attesté. Cependant, il allait laisser des traces plus durables dans l'imaginaire et surtout sur les scènes de boulevard. Nous avons examiné quatorze pièces de boulevard et un opéra écrits et montés entre 1781 et 1844 et dans lesquels l'axe de l'intrigue est une femme déguisée en militaire. Jusqu'aux années 1830, toutes les histoires sont contemporaines de leur représentation sur scène. Mais, en 1836 dans *Le camarade de chambrée* l'histoire se déroule en 1815, pendant les Cent-Jours¹⁸. Les deux pièces des années 1840 renvoient elles aussi au passé : *Le capitaine Charlotte* se déroule à Lisbonne en 1785¹⁹ et *Le major Cravachon* à Saumur en 1813²⁰. Enfin, *La fille du régiment* de Donizetti se déroule dans le nord de l'Italie en 1805²¹.

17 Ces cas sont devenus rarissimes et probablement sans signification vers les années 1820-1830. Pour l'expliquer, il ne faut pas négliger le facteur culturel, comme la pilosité du visage devenue réglementaire au début des années 1830, mais aussi d'autres attributs physiques comme l'évolution de la silhouette masculine. Vers la fin des années 1840, les soldats ont acquis une taille de guêpe assortie d'épaules larges et de cuisses très développées. Ces modifications qui ont façonné un corps masculin et militaire très différent du corps féminin semblent répondre à l'inquiétude croissante face aux enclaves d'ambiguïté sexuelle et de transgression. Ce qui est significatif est le caractère visuel du phénomène : la fin des déguisements est le temps d'une présence féminine plus ostensible. C'est le moment où les femmes militaires endossent l'uniforme, indice fort de leur visibilité et de la légitimité qu'elle leur confère.

18 Un autre motif de la présence féminine réside dans le désir des femmes de suivre un homme, parent ou conjoint, constituant ainsi des « ménages » ou « foyers militaires ». Parfois, les vicissitudes de la vie militaire les obligeaient à se défendre ou à protéger, armes à la main, « leur » militaire. Là aussi, au moins jusqu'à la fin de l'Empire, les femmes brouillent la catégorisation : épouses, sœurs, filles ou amantes de militaires, elles deviennent parfois combattantes²². On peut estimer que ces femmes combattantes furent plus nombreuses que les quelques dizaines de noms archivés soit en raison d'une manifestation extraordinaire de courage (phénomène également assez rare parmi les hommes), soit au hasard de la documentation. Un témoin oculaire des campagnes d'Espagne affirme la présence de plusieurs femmes, ajoutant qu'elles supportaient mieux que les hommes les rigueurs du climat et les privations caractérisant les campagnes ibériques et russes²³. Comme nous avons pu le constater à partir des récits du capitaine Charles François et de Geneviève Retif, les ménages militaires constituaient des enclaves qui échappaient, au moins partiellement, à la hiérarchie militaire formelle. Ils n'étaient pas les seuls ; certains militaires pouvaient aussi créer des cadres de vie et de sociabilité qui étaient soustraits aux structures réglementées : groupes de « fortes têtes », fricoteurs, « cliques »²⁴.

19 Les fonctions remplies par les femmes dans l'armée sont une autre justification de leur présence. Ces besoins étaient divers, allant de l'affectif au matériel, de la vente de vivres aux besoins sexuels en passant par le blanchissage. Un des plus anciens reproches fait aux femmes vivant ou travaillant dans des milieux militaires concerne leur moralité et leur comportement

sexuel. À la fin du xvii^e siècle, « ces deux partenaires [la prostituée et le soldat] font l'objet d'un égal mépris de la part du groupe des honnêtes gens qui confère la réputation »²⁵. Mais cette dénomination de « prostituée » se montre peu appropriée à l'ampleur et à la diversité de la présence féminine dans les espaces militaires. La proximité de ces deux groupes sociaux conduisit aussi à des unions officielles, et les cas d'alliances entre militaires et prostituées furent nombreux. 26 % des « filles publiques » mariées, encore en « exercice », eurent pour époux un militaire – souvent un soldat, rarement un officier²⁶. Ce même phénomène se manifeste également dans l'autre sens, car les soldats comptaient parmi les catégories socioprofessionnelles qui contractaient le plus fréquemment des alliances légitimes avec des prostituées. Aussi ces mariages pouvaient-ils être considérés comme un moyen de cacher des activités illicites, l'époux jouant alors le rôle de proxénète, ou remplissant une fonction de protection et d'entraide. La complexité des liens entre femmes et militaires impose donc de se garder d'une typologie trop hâtive. La prostitution accompagna les militaires partout et fut l'objet d'inquiétudes pour les autorités militaires sous l'Empire comme sous les régimes qui lui succédèrent²⁷.

20 Toutefois, la seule fréquentation de soldats pouvait entacher la réputation d'une femme, la faisant suspecter de mauvaise vie. Des femmes pouvaient ainsi être considérées comme prostituées, si elles étaient en contact d'une manière ou d'une autre avec des militaires sans raison convenable. Si, parfois, l'épouse d'un militaire ne fut qu'une « fille publique » dont la pratique fut légitimée, il serait hâtif de voir une prostituée en chaque femme à la suite de la troupe. Toujours dans cette politique conjuguant difficilement les règles et les pratiques, les autorités militaires, probablement conscientes des différents arrangements, se montrèrent assez tolérantes. Les règlements témoignent du subtil équilibre maintenu entre la codification d'une situation d'une part, et un processus long et déterminé pour l'éradiquer de l'autre. Ainsi une circulaire ministérielle du 10 avril 1832, déplorant l'état de la discipline confirme que les officiers donnaient le mauvais exemple : « quelques-uns [des officiers] même sont suivis de femmes auxquelles ne les unit point le lien du mariage, ce qui est un sujet de scandale public »²⁸. Ce texte déplore aussi le fait que « des permissions de mariage ont été accordées sans mesure et sans nombre aux sous-officiers et soldats et le résultat a été d'encombrer les régiments de femmes et d'enfants ». Deux ans plus tard, l'inspecteur général est « sommé de s'assurer que les chefs des corps n'ont pas accordé de permissions de mariage ayant pour résultat de dépasser le complet, et que les femmes excédant le nombre fixé ont cessé d'être logées dans les bâtiments militaires et de participer aux fournitures de couchages »²⁹.

21 Devenant moins tolérantes à l'égard de la présence des femmes, les autorités militaires cherchent à écarter les femmes « superflues », tout en essayant de régulariser et de légitimer une présence féminine contrôlée. Il s'agit de deux occupations féminines : celles de vivandière/cantinière et blanchisseuse. Cette dernière occupe une place très particulière dans l'imaginaire social du xix^e siècle³⁰. Pratiquant un métier féminin, exercé dans des espaces féminins, les blanchisseuses fascinent et effraient l'observateur masculin, ce qui a des conséquences sur leur réputation : on les assimile souvent à des prostituées. Cette réputation s'avère partiellement fondée. Alain Corbin a montré que dans les années 1870, environ 20 % des femmes vénales de Marseille qui déclarent avoir exercé une profession, ont avancé un métier lié au lavage de linge³¹.

22 Par une sorte de « contamination » qui s'est opérée dans l'imaginaire, toutes les occupations féminines étaient dévalorisées. De la prostituée à la blanchisseuse, et de celle-ci à la vivandière, l'image de la femme militaire aux mœurs légères s'est étendue à toutes les femmes appartenant à la société militaire ou côtoyant des militaires. L'étude de ces catégories montre à quel point la terminologie utilisée peine à faire face à une réalité complexe où une volonté de contrôle se heurte à celle d'hommes et de femmes déterminés à maintenir la mixité de l'espace et de la société militaires.

Le « modèle grivois »

- 23 Dans l'imaginaire social de la fin du XVIII^e et du début du XIX^e siècle les tensions entre la réalité perçue et les normes, de plus en plus annoncées et appliquées, se sont traduites par ce qu'on peut appeler le « modèle grivois ».
- 24 Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762, un grivois est « un drille, un soldat [...] éveillé et alerte ». Le *Dictionnaire critique de la langue française* (1787-1788), expose une évolution du sens : « [grivoise] une vivandière, qui est d'une humeur libre et hardie ». C'est la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1832-1835) qui donne la définition « définitive » et actuelle du terme, ajoutant qu'il « se dit particulièrement des soldats, et des vivandières ou autres femmes d'armée ».
- 25 Les premières représentations théâtrales du XIX^e siècle dessinent un stéréotype dévalorisant de la femme militaire. Dans une pièce de 1806, elle est la conjointe d'« un valet de l'armée dont le nom seul a l'air d'une injure... un goujat [...] »³². Femme suspecte, elle est marginalisée et assimilée à cette catégorie d'hommes préposés aux bagages et aux marmites. En 1813, l'un des auteurs de la pièce précédente a consacré une comédie à cette femme qui commence à attirer l'attention. Au premier tableau, l'héroïne portant le nom peu flatteur de Marotte récite son *credo* en salant son ragoût : « force sel et poivre là-dedans. Ravigotons ça, ça fait boire au soldat. Je suis vivandière, faut tirer parti du métier [...]. On boit, on boira toujours, j'faisons de bonnes affaires »³³. Ce n'est pas non plus une mère modèle qui envoie son fils vendre des petits gâteaux : « monsieur, pas de vains mots, ce n'est pas ça dont je m'contente, combien l'détail a-t-il rendu ? Que l'argent, vite me l'atteste »³⁴. Marotte se trouve à l'armée pour gagner de l'argent, honnêtement s'il le faut et sans trop de compassion pour les militaires.
- 26 Après la chute de l'Empire, quelques nuances nouvelles interviennent dans cette représentation. *Une journée au camp*, montée en octobre 1815, représente un véritable espace mixte où presque tous les sous-officiers vivent en ménage³⁵. Les femmes, dont l'une est cantinière, déploient tous les moyens pour rester avec leurs époux et, avec la complicité des maris, vont jusqu'à se déguiser en tambours. Sous la Restauration ces ménages militaires se retrouvent dans la plupart des pièces militaires. Souvent il s'agit de femmes qui suivent un amant. Ainsi, à l'annonce d'un changement de garnison, une cuisinière décide de quitter sa « bourgeoise » et de suivre son amant³⁶. Dans une autre pièce, une modiste change son état contre celui de vivandière pour suivre son amoureux³⁷. Plus souvent encore, ces femmes sont issues d'une famille militaire, comme la vivandière de *La salle de police*³⁸, ou Claire du 44^e de ligne³⁹. Fille d'une vivandière et d'un tambour-major de la Grande Armée, morts tous les deux au champ d'honneur, elle hérite de la charge de sa mère. Cette mixité dans les espaces militaires rend presque impossible la séparation entre combattantes et non combattantes, dans la réalité aussi bien que sur la scène⁴⁰. Un autre stéréotype est celui de l'ancienne vivandière, compagne du vieux militaire. Souvent veuve, comme la mère Cantine de *L'auberge de Strasbourg*⁴¹ et vieille dans *Les grenadiers marseillais ou une heure de corps de garde*⁴², ou dans *Le pacha et la vivandière*⁴³. Malgré une amélioration évidente, la représentation de la femme militaire reste celle d'« une femme à la suite de l'armée » foncièrement suspecte. Cette image a été fixée pour très longtemps par *La vivandière*, une chanson de Béranger publiée en 1817. Prénommée Catin, il s'agit d'un mélange de fille publique entourée de soldatesque, une prostituée auréolée de gloire. Cette image, née au début de la Restauration, survivra à ce régime⁴⁴ et se retrouve chez Victor Hugo : « La Victoire est une drôlesse Cette vivandière au flanc nu rit de se voir mener en laisse par le premier goujat venu »⁴⁵. Ces vers reproduisent les mêmes modèles et puisent dans le même dépôt d'images que la chanson et le vaudeville. Chanson, vaudeville et poésie dépeignent la caserne comme un haut lieu de débauche et attribuent aux femmes militaires des mœurs libres. Les femmes vivent à l'armée sans être militaires, parfois prennent part aux combats sans être officiellement

des combattantes. Éléments de désordre et de confusion des sexes, les femmes militaires sont sanctionnées par une réputation problématique et une marginalisation.

Deuxième moment : une réhabilitation ambiguë à partir de la Monarchie de Juillet

- 27 Le nouveau régime qui s'installe en août 1830 porte un nouveau regard sur le passé. Le roi essaie de réintégrer la Révolution et l'Empire dans l'histoire française⁴⁶. La vivandière ne fait pas exception, et, dès 1831, sa figure est exploitée sur les scènes de boulevard : « Béranger me mit en renom dans une chansonnette, je suis fière de voir mon nom que partout on répète, si jamais le bruit du canon nous annonçait la guerre, tout comme sous Napoléon je serais vivandière »⁴⁷.
- 28 Le processus de réduction de la présence de femmes dans l'armée continue, mais le sujet ne semble pas être prioritaire. En 1839, le ministère de la Guerre interdit l'emploi de femmes d'officiers comme blanchisseuses et vivandières – c'est une des rares directives concernant les femmes militaires sous la monarchie de Juillet⁴⁸. Plus tard, pendant le Second Empire, qui constitue pourtant l'âge d'or de la cantinière⁴⁹, cette évolution se poursuit : le nombre de femmes exerçant les professions de blanchisseuses et vivandières est réduit en 1855⁵⁰, et en 1862 les femmes de musiciens militaires perdent le droit de les pratiquer⁵¹. *Le Dictionnaire de l'armée de terre* déplore que malgré d'innombrables ordres du jour publiés dans l'intention de purger les femmes des troupes, des camps et des Armées [...] les mesures relatives à la police des femmes n'ont jamais été observées régulièrement ; [...]. Ce désordre sur lequel quantité de généraux et Bonaparte lui-même fermaient les yeux, était une des plaies de l'armée française »⁵².
- 29 Cependant, de nouvelles conditions de tolérance semblent avoir permis l'élaboration d'autres images : la famille militaire composée d'un tambour major, d'une cantinière et d'enfants de troupe reste l'un des clichés de l'époque⁵³. Le phénomène le plus important est probablement « l'invention » de l'uniforme de la cantinière. Venant d'en bas, cette initiative tolérée voire légitimée par les autorités militaires témoigne d'un processus de réhabilitation et d'intégration de certaines femmes dans l'armée. L'article « vivandière » du *Dictionnaire de l'armée de terre* rend compte d'une l'évolution déjà identifiable sous la monarchie de Juillet : « Aujourd'hui l'institution des Vivandières est fixe et régulière ; aux haillons, au costume bigarré des vieilles femmes de troupe a généralement succédé un vêtement coquet : un pantalon rouge, un caraco bleu, un jupon court, un baril d'uniforme, des bottines et un petit chapeau ciré à la marinière »⁵⁴. Les femmes deviennent visibles et même, un peu plus tard sous le Second Empire, ostensibles. En même temps, comme nous le verrons plus tard, cette évolution renvoie les femmes à une place et à des fonctions qui leur sont propres. C'est une légitimation qui structure la présence des femmes dans un système basé sur un partage sexué de l'espace et des fonctions.
- 30 Ce nouvel équilibre est marqué, entre autres, par l'entrée en circulation d'un nouveau terme : « cantinière ». Dans le *Dictionnaire de l'Académie française* le nom « cantinier » n'a pas de forme féminine avant la cinquième édition de 1832-1835. En revanche, la « vivandière » est présente dès la première édition, en 1694. Apparu sous l'Empire, le terme cantinière entre en circulation à côté du précédent : dans *La Chartreuse de Parme* (1838), la même femme est tantôt « vivandière » tantôt « cantinière ». Moins chargé que le terme vivandière, celui de cantinière jouera un rôle important dans l'évolution des représentations de la femme militaire. Mais cette évolution est lente et difficile.
- 31 Le roman *La cantinière* est toujours hanté par l'ombre de « Catin » et l'héroïne chante même : « soldats, voilà Catherine »⁵⁵. Ce petit changement de Catin en Catherine annonce une nouvelle respectabilité. Catherine est fille et petite-fille de cantinière, et son père est mort de la peste à Jaffa. Elle porte en Égypte l'uniforme de la vivandière, anachronisme flagrant, qui fait d'elle

- « la plus séduisante petite personne »⁵⁶. L'image de la vivandière, qui est en passe de devenir une mascotte régimentaire, subit des retouches supplémentaires. La marchande rusée de 1813 n'est plus. Catherine se plaît à rafraîchir les vainqueurs et à soigner les blessés : « soulager un soldat blessé oh ! Ça porte toujours bonheur ! »⁵⁷. Publié en 1831, ce texte a été réédité plusieurs fois. En 1832 il est adapté à la scène⁵⁸, et il connaîtra deux rééditions en 1843 et 1845.
- 32 D'autres champs de productions contribuent à consolider cette réhabilitation de la femme militaire. Si la cantinière/vivandière de *La Chartreuse de Parme* mélange vieilles images avec nouvelles tendances, une Marotte à cœur d'or, la vivandière Marie, la fille du régiment dans l'opéra de Donizetti, représente une nouvelle perception : ses mœurs irréprochables et sa noblesse d'âme sont en parfait accord avec son prénom. Prenant ses distances avec les représentations antérieures, la vivandière de la monarchie de Juillet devient fréquentable. Bon enfant, elle est « comme une madone » dans une chanson de 1846⁵⁹. Sa réhabilitation progresse, sans pour autant que disparaisse la tension érotique : « [...] ce jupon court laisse voir une jambe si fine et un pied si mignon ! Ce spencer bleu dessine si joliment ta taille »⁶⁰. La réhabilitation devient patente avec le nouvel élan catholique, survenu en France dans les années 1840, qui façonne une vivandière à son goût⁶¹. Dans une collection d'ouvrages édifiants paraît en 1845 *La petite vivandière*, ouvrage accompagné d'une notice attestant de l'approbation de Monseigneur Affre, archevêque de Paris⁶². Cette vivandière est bien différente de celle de Béranger et d'Hugo. Il s'agit d'une petite fille noble, qui, s'étant égarée en pleine nuit, est retrouvée et sauvée par une colonne militaire. Elle est confiée à la vieille vivandière du régiment, femme « d'excellents principes religieux »⁶³. Parée de son uniforme de vivandière, la petite a l'air « d'un ange et d'une guerrière »⁶⁴. Elle vend de l'alcool uniquement pour restaurer l'esprit et le courage des soldats fatigués. Elle est présente sur le champ de bataille « pour panser la blessure du soldat ou pour lui offrir les consolations de la religion et recevoir ses dernières volontés »⁶⁵.
- 33 Cependant les anciens traits n'ont pas disparu. Une parodie de 1846 présente toujours une image à la fois gaie et dérangeante. Femme à l'identité trouble, la vivandière dérange la répartition des rôles sexués puisque l'armée lui ouvre un champ de manœuvre et lui laisse une liberté qui, partout ailleurs, devient de plus en plus limitée. Pis encore elle affiche un goût pour le combat, et n'a ni blessés à secourir ni mourants à consoler. La femme militaire entre ici en concurrence avec les hommes.
- 34 Comparées avec un rapport sur les faits d'armes de Victorine Charlemagne, ces représentations sont d'autant plus révélatrices. Cette vivandière du 9^e bataillon de la garde mobile a reçu en 1848 la croix de la Légion d'honneur pour une action d'éclat : devant la résistance acharnée des défenseurs d'une barricade, elle a marché droit au porte-drapeau, sous une grêle de balles, lui a abattu le poignet d'un coup de son sabre et lui a enlevé son étendard. Mais les vers qui lui sont consacrés sont en dissonance marquée avec ces faits : « De nos soldats épousant la querelle, leur prodiguer les soins, ton dévouement. De Béranger la bonne Vivandière, en souriant va te tendre la main [...]. Oui, de Catin garde bien souvenance ; [...] de ses vertus sois la digne héritière ; Comme Catin, rafraîchissant la gloire, ta main peut-être un jour dans le désert à nos soldats ira verser à boire [...] »⁶⁶. La chanson a transformé la combattante en une « serveuse des champs de bataille ».
- 35 Sous le Second Empire, la vivandière s'assagit en vieillissant. Pour le quarantième anniversaire de Catin, Victor Jacquart dédie à Béranger une chanson⁶⁷, où elle sert de chaînon entre l'oncle Napoléon et son neveu, qui se réclame du lien privilégié qui l'unit à l'épopée napoléonienne. Cependant les anciennes notions persistent et la vivandière doit toujours se justifier. « Une jeune fille est fameusement exposée parmi tous ces hommes » constate une bourgeoise. « On se maintient partout [...] il suffit de le vouloir » lui répond la vivandière. « Le militaire est hardi », revient la bourgeoise à la charge. « Ça dépend des occasions. Nul

aussi, il faut le reconnaître, ne sait mieux respecter l'innocence de la vertu », réplique la militaire⁶⁸. Peu convaincue, la bourgeoise constate qu'une vivandière « ce n'est pas une société qui convient à ma Demoiselle »⁶⁹, jugement que cette dernière ne partage pas. Elle admire la jeune cantinière, héroïne de l'Alma, et surtout son uniforme dont l'éclat fait céder sa mère : « Reçois mon compliment ma chère, le jupon court, le juste au corps et le pantalon militaire [...] tout cela te sied à merveille ». Avant de capituler la mère ajoute quand même que « avec son chapeau sur l'oreille, elle a bien l'air un peu lutin »⁷⁰. L'ombre de Catin plane toujours, mais la femme militaire s'embourgeoise. Mêmes arrière-pensées dans la chanson *Louison la vivandière*⁷¹ : la jeune fille, « quoique de conduite fort sage », quitte son village et s'engage comme vivandière. Le chansonnier calme les inquiétudes : « d'elle la Garde toute fière saura la respecter toujours ». Montée en 1869, *La cantinière savoyarde* montre une cantinière qui mêle anciens et nouveaux traits. Ce vétéran de Crimée et d'Italie est « l'ange de l'espérance [pour les blessés]. À l'étranger comme au Français elle administra un dernier verre »⁷². Elle ne cache pas qu'elle est entrée à l'armée avec « un petit boursicot » pour « mieux payer [l']écot »⁷³.

36 L'imagerie populaire, acteur économique et culturel non négligeable, joue un rôle important dans le champ des représentations militaires⁷⁴. Les gravures représentant des femmes militaires apparaissent assez tardivement. La première image est assortie de la légende suivante : « Au combat je ranime le soldat malheureux et dans la garnison je fais plus d'un heureux »⁷⁵. La feuille représente une jeune femme en uniforme rudimentaire, un petit verre dans la main droite, sa main gauche reposant sur un petit tonnelet orné d'un aigle impérial ; à l'arrière-plan, une vivandière à genoux est devant un soldat blessé et les tours d'une église, image presque pieuse. Cette gravure fait partie d'un diptyque dont la deuxième partie représente un cantinier⁷⁶. Ici, la légende est bien différente : « en lançant à ma belle un regard doux et tendre, le billet amoureux ne se fait pas attendre ». La cantinière est donc perçue avant tout comme une consolatrice, plutôt infirmière que commerçante et vendeuse d'eau-de-vie. Le cantinier, qui remplit la même fonction, est d'abord un militaire, la fleur de la virilité et un séducteur consommé.

37 Vingt ans plus tard la cantinière est beaucoup plus soignée et pittoresque, prête à la revue ou la parade, – une véritable mascotte⁷⁷. Ce processus est étroitement lié avec la « mise en uniforme » de la femme militaire. Les estampes la représentent toujours portant l'uniforme, souvent une version féminine de l'uniforme porté par corps d'armée auquel elle appartient. Cette transformation de la cantinière en objet pour le regard, curiosité de parade offerte aux spectateurs est une étape importante dans l'évolution de ses représentations. Une chanson de 1859 l'annonce déjà : « une jolie personne [...] partout on accourt à la voir, belle cantinière de la Garde, [...], soldats venez la voir »⁷⁸. Objet offert au regard, elle ne tarde pas à devenir une partie essentielle du spectacle militaire donné régulièrement au grand public sous le Second Empire. Plus tard, dans *La fille du tambour-major* d'Offenbach, la vivandière sera présentée comme un des attributs principaux d'un régiment français⁷⁹.

38 À la fin du Second Empire les représentations de la femme militaire, même « bon enfant » et « fréquentable » gardent cependant quelques connotations troublantes comme en témoigne le texte que lui consacre Pierre Larousse :

« [...] Qui ne connaît la cantinière de régiment ? Après le tambour-major, c'est sur elle que se portent tous les regards. [...] On voit bien qu'elle sait ce qu'elle vaut. Aussi, comme elle cherche à prendre les allures, le chic des corps dont elle fait partie ! [...] à la caserne, la cantinière était blanchisseuse, cuisinière, marchande. En campagne elle est [...] de plus [...] infirmière, sœur de charité, combattant même, s'il le faut. [...] En général, la cantinière professe le plus profond dédain pour toutes les personnes de son sexe ; pour elle, ce sont des femmelettes ; elle appartient à un sexe intermédiaire, à quelque chose d'androgynie, beaucoup plus rapproché du sexe fort que du sexe faible. Un fils fait ses délices : c'est un enfant de troupe ; une fille l'humilie profondément, et c'est en rougissant [...] qu'elle se voit obligée de donner le sein. Quand on lui demande combien

elle a d'enfants [...] elle répond fièrement, en frisant la moustache qu'elle enrage de ne pas avoir : "demandez à mon mari, je ne m'occupe pas de ces choses-là" ». ⁸⁰

39 Dans cet extrait, même la sacro-sainte maternité est tempérée voir sacrifiée pour rendre la femme militaire plus éloignée encore du modèle féminin hégémonique de l'époque ⁸¹.

Troisième moment : l'idéalisation et la disparition sous la Troisième République

40 C'est la Troisième République qui donnera finalement le coup de grâce à la présence féminine aux armées. Les années qui suivent la guerre de 1870-1871 voient de multiples changements dans les modalités du service militaire et surtout les premiers pas vers l'instauration d'un service masculin universel.

41 De nouvelles sensibilités pèsent sur l'image des cantinières. L'alcool est systématiquement mis à l'index à partir du milieu du siècle comme cause de presque tous les maux. La Société française de tempérance s'organise en 1871-1872 et une année après la Chambre des députés vote une loi visant à réprimer l'ivresse publique ⁸². En même temps les mesures administratives et législatives visant à la réduction de la présence des femmes dans l'armée se poursuivent. En 1879, le Ministre de la Guerre évoque un nombre de cantinières-vivandières excédant les besoins réels de l'armée ⁸³. Parallèlement, l'effectif régimentaire de cantinières-vivandières est réduit de moitié et les autorités militaires encouragent de plus en plus l'emploi de cantiniers civils dans les postes vacants. En 1890, un arrêté ministériel ordonne aux cantiniers le port de l'uniforme en même temps qu'il l'interdit aux femmes. Cet acte d'une portée symbolique importante marque la fin de la présence de femmes en uniforme après plus d'un demi-siècle d'une tolérance bienveillante sinon ouvertement encourageante. Le 21 mars 1905, le ministre va plus loin et décrète que le recrutement des cantiniers se fera désormais exclusivement parmi d'anciens militaires, proscrivant ainsi tout recrutement féminin. Un siècle après la Convention, les femmes sont écartées de l'espace militaire, et l'armée, ce « lieu de régénération politique et social », devient sexuellement homogène ⁸⁴.

42 Pendant cette période la cantinière demeure inquiétante. Voici, par exemple, celle qui est représentée au théâtre des Nouveautés en 1880 : « Tout l'escadron sait bien que pour la vertu, la cantinière du 36^e chasseurs est un dragon ! [...] Elle a pourtant des avantages, mais c'est une forteresse imprenable, malgré les ouvrages avancés » ⁸⁵. Mais « l'uniforme est un séducteur et le militaire, il suffit qu'il se montre pour qu'on l'aime » ⁸⁶, et le cantinier, découragé, conclut « il y a encore des vertus, là où il n'y a pas de garnison » ⁸⁷. D'autres scènes populaires continuent à mettre en relief la femme militaire comme une source d'instabilité et une menace permanente pour la famille. Une cantinière explique ainsi pourquoi elle a pris un sergent pour amant : « Lorsque les chèvres ne trouvent pas de quoi brouter dans le champ de leur maître, elles vont marauder dans celui du voisin ». Et votre mari, demande son interlocuteur, « ne vous donne pas la pâture quotidienne ? ». « Si seulement elle était... mensuelle », lui répond-elle ⁸⁸. Femmes dévorantes portant la culotte, maris efféminés : la cantinière focalise les angoisses masculines. Les Picon sont dans ce sens exemplaires. Les exploits amoureux de la mère Picon, cantinière et fille de cantinière, lui ont valu le sobriquet de « la Belle en cuisse » ⁸⁹. Femme mariée, elle « ne dédaigne pas à cocufier son mari avec des jeunes fourriers » ⁹⁰. Son physique annonce une ambiguïté dérangeante : « Grande, robuste aux puissantes mamelles et à la gorge plantureuse, elle a du poil sous le nez, des pieds de cuirassiers [...] elle jure et sacre comme un sapeur » ⁹¹. La mère Picon porte aussi bien la culotte que la moustache. Monsieur Picon est tout le contraire de sa femme : « petit, trapu, parfait cantinier, excellent mari, cocu modèle [...] toujours content car il craint les buffes [claques] ». Les rôles sont renversés. Certaines chansons très grivoises diffusent ces images d'une cantinière grande gaillarde à qui même un cuirassier ne fait pas peur, et qui enflamme tout le monde avec ses œillades ⁹².

- 43 Parallèlement à la persistance d'un côté grivois, la représentation de la femme militaire continue à suivre une évolution qui l'éloigne de plus en plus de la femme légère. L'héroïne du *Dévouement d'une vivandière* porte le nom très révélateur de Madeleine⁹³. Tout comme la vivandière pieuse de 1845, Madeleine est peinte en sœur de charité. Avant de partir pour l'armée elle était « fille [...] respectueuse, aimable et soumise, sœur affectueuse et toute dévouée »⁹⁴. Son rêve était de devenir sœur de charité, mais l'amour pour son frère l'a fait partir. Pendant la campagne de la Russie, elle sauve un officier et l'Empereur lui-même l'appelle « sainte et courageuse fille »⁹⁵. Les amours inquiétantes de la vivandière deviennent ici l'amour filial et le dévouement au frère : sentiments irréprochables. Aucun intérêt matériel n'entre en jeu. Ses devoirs sont ceux des filles et des sœurs. Son rôle est de secourir les blessés et de consoler les mourants. Son action d'éclat est de sauver la vie.
- 44 Dans *La fille de la cantinière* (1897), cette image marque un progrès avec une cantinière mère exemplaire et vertueuse. Sa fille est enlevée par les Arabes et le père en meurt de chagrin : la famille est brisée. Veuve, la femme militaire ne prendra un autre homme qu'à une seule condition : il devra être un deuxième père. À son ami elle explique : « [...] jour et nuit je la vois me tendre ses petits bras, parce que je l'entends m'appeler. Ah ! Tu ne sais pas toi ce que c'est l'amour maternel [...] sans ma fille ton amour ne me suffirait pas »⁹⁶. Mère avant d'être femme, la cantinière rejoint une représentation plus conforme aux idées du temps.
- 45 En 1899 la cantinière acquiert une canonisation républicaine. Dans un livre pour enfants, la France elle-même est personnifiée par une cantinière : « La vivandière est l'image aimée de la Patrie »⁹⁷. Une feuille à vignette de la maison Pellerin datée des années 1880 expose la même représentation⁹⁸. C'est l'histoire d'une fillette qui veut se déguiser en cantinière à la Mi-Carême : Catin n'est plus qu'un lointain et vague souvenir et l'éditeur peut proposer à sa clientèle un produit conforme à la morale. La petite fille de la famille bourgeoise, clientèle cible de ces produits, peut se permettre de se déguiser en cantinière sans que ce soit ni choquant ni scandaleux, bien au contraire. Après 1870, les pieuses cantinières et vivandières, ces petites Madeleines dévouées aux soldats blessés et malheureux, imprégnées d'amour purement fraternel, constituent un modèle féminin pour les filles de la bourgeoisie.
- 46 Enfin, la disparition des cantinières s'exprime aussi dans les images. Une planche titrée « Les cantinières françaises », rend hommage à ces femmes qui existent à peine hors de l'imagerie populaire et dont l'uniforme a été supprimé⁹⁹. Les vignettes commémorent les temps forts des femmes militaires et la légende est nostalgique : « Nous ne la voyons plus la cantinière du régiment qui, les jours de revue attirait les regards de la foule ; fièrement, la tête haute, la taille cambrée, elle marchait derrière la musique et c'était une joie pour les yeux, cette femme au costume pittoresque, qui méritait d'être à l'honneur de la parade, puisqu'elle avait été au combat [...]. Quoique le costume des cantinières soit aujourd'hui supprimé, les femmes courageuses, sous le vêtement civil, suivront nos troupiers sur les champs de bataille et pourront montrer un égal courage »¹⁰⁰. Ce vœu semble être exaucé, du moins selon un produit de 1918 de la série « Poupées à habiller »¹⁰¹. Cette feuille représente un tirailleur sénégalais en convalescence ainsi qu'une infirmière française, une infirmière anglaise et une Alsacienne. L'hôpital devient l'unique lieu où les rapports militaires-femmes sont honorables, où la virilité du militaire n'est pas mise en doute. La virilisation de l'armée et « l'épuration » sexuelle des espaces militaires est passée par la transformation d'une présence tolérée et légitime en une curiosité folklorique. Ces femmes qui ont joué un rôle complexe et important dans la société militaire sont d'abord ignorées par l'imagerie populaire, puis représentées comme les gentilles petites sœurs de braves soldats. Elles ne sont pas armées et les planches qui les représentent ne font aucune allusion aux autres rôles qu'elles avaient pu jouer auparavant ; elles sont réduites au rôle d'ornement de revue qui met en relief les sujets importants – les militaires hommes.

*

- 47 La présence, réelle et imaginaire, des femmes dans les espaces militaires est un indice fort des évolutions de la société militaire et de la place que celle-ci occupe dans l'imaginaire social. Le militaire a incarné, et même accaparé, la masculinité hégémonique. Rappelons-nous Bel Ami de Maupassant : passé par l'armée, il garde toujours l'allure, la silhouette et la moustache militaires. À l'inverse, les femmes ne sont que tolérées dans les armées. L'effort principal des autorités a été double : réduire le nombre des femmes et mieux contrôler celles qui restent. Toujours soupçonnées, ces femmes devaient faire l'objet d'une surveillance accrue. Ce contrôle rendait possible l'intégration de certaines femmes utiles dans l'armée. Remplissant des fonctions jugées nécessaires et sans alternative, les femmes étaient maintenues en tant que vivandières/cantinières. Ces termes recouvraient une panoplie d'activités officielles et officieuses. Moins présente, la femme militaire est de plus en plus représentée. La cantinière du Second Empire devient ainsi « la mascotte du régiment », un article d'ornement et de tradition militaires.
- 48 Cependant, une dissonance s'établit entre la présence des femmes dans les armées et la répartition sexuée des rôles et des espaces. Le modèle bourgeois qui s'impose à cette époque fragilise la tolérance, déjà affaiblie, à l'égard de la femme militaire. Elle ne constitue pas seulement une présence encombrante ou un danger moral, mais une transgression et une intrusion dans une sphère aperçue comme intrinsèquement virile. Ni l'armée, institution régénératrice et virilisante, ni la société qui lui a réservé ces fonctions, ne veulent plus de la présence des femmes.

Notes

1. Pierre LAROUSSE, « Cantinier », dans *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, tome 3, 1867, p. 290.
2. Dominique GODINEAU, « De la guerrière à la citoyenne », dans *Armées – Clio. Histoire, Femmes, Sociétés*, n°20, 2004, pp. 48-49.
3. Alfred DURU et Henri CHIVOT, *La fille du tambour-major*, musique de Jacques Offenbach, créé le 13 décembre 1879 aux Folies-Dramatiques, Paris, Tresse, 1880.
4. La pièce de Brecht est basée sur la nouvelle *Courasche* de HJ. Ch. von Grimmelhausen écrite au XVII^e siècle.
5. Son parcours est « classique » dans le sens où elle était blanchisseuse et vivandière, selon les circonstances.
6. Poulitier a eu une réputation de misogynne consommé. Ainsi les femmes typographes, s'adressant à la Convention, ont titré leur appel *Lettre des citoyennes typographes, à tous les représentants du peuple, excepté Poulitier* publié dans *Les archives de la Révolution française, The French Revolution Research Collection*, 9.4.226, reproduction de l'édition, s.l., s.d.
7. Sylvie STEINBERG, *La confusion des sexes. Le travestissement de la Renaissance à la Révolution*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2001, p. 257.
8. Charles FRANÇOIS, *Journal du capitaine François, dit le Dromadaire d'Égypte, 1792-1830*, Bibliothèque Napoléonienne, Paris, Éditions Tallandier, 2003, p. 142 (entrée du début juin 1796).
9. Samuel-Henry BERTHOUD, *Notice sur Geneviève Rétif, veuve Boiron, ancienne cantinière de la garde impériale*, Paris, chez tous les libraires, 1839.
10. *Idem*, p. 4.
11. Marcelin MARBOT, *Mémoires du général baron de Marbot, Le temps retrouvé*, Paris, Éditions du Mercure de France, 2 volumes, volume 1, *Gênes-Austerlitz-Eylau Madrid-Wagram*, p. 64 ; Alain PIGEARD, *L'armée de Napoléon, organisation et vie quotidienne*, Paris, Éditions Tallandier, 2000, pp. 265-266.
12. *Idem*, p. 12.
13. Sylvie STEINBERG, ouv. cité, p. 76.
14. *Idem*, pp. 51-54.

15. *Idem*, p. 129.
16. Le ministre d'État de la guerre a décidé que les troupes de toutes armes, sans nulle exception, porteront désormais la moustache », *Journal Militaire*, 1832/1, p. 182 (20 mars 1832).
17. F. KELIN-REBOURS, « Les femmes soldats à travers les âges », dans *Revue Historique des Armées*, 1960, n° 2, pp. 6- 8 et 12-16, Alain PIGEARD, ouv. cité, p. 292, Sylvie STEINBERG, ouv. cité, p. 141, Dominique GODINEAU, « De la guerrière à la citoyenne », art. cité, pp. 56-57.
18. Eugène FILLOT et BARTHÉLAMY, *Le camarade de chambrée*, comédie vaudeville en un acte, théâtre de la Gaîté, le 4 décembre 1836.
19. Jean-François-Alfred BAYARD et Philippe DUMANOIR, *Le capitaine Charlotte*, comédie-vaudeville en deux actes, théâtre du Palais-Royal, le 3 décembre 1842.
20. Eugène LABICHE, Auguste LEFRANC et Paul JÉSSÉ, *Le major Cravachon*, comédie-vaudeville en un acte, théâtre du Palais-Royal, le 15 février 1844.
21. Gaetano DONIZETTI, *La fille du régiment*, opéra en 2 actes, livret de Jules Henri Vernoy, Marquis de St-Georges et Jean-François-Alfred Bayard, Opéra Comique, 11 février 1840.
22. Dominique GODINEAU, art. cité, pp. 55-62, F. KELIN-REBOURS, ouv. cité, pp. 5-11 et 14-18.
23. Henri DUCOR, *Aventures d'un marin de la garde*, cité dans « Les femmes soldats à travers les âges », dans *Revue Historique des Armées*, 1960, n° 2, p. 4 ; Armand DAYOT, *Napoléon d'après les peintures, sculptures, gravures, objets etc. du temps*, Paris, Librairie Flammarion, s.d., p. 167, Armand DAYOT, *La Restauration (Louis XVIII-Charles X) d'après l'image du temps*, Paris, Éditions de la Revue Blanche, s.d.
24. Marcelin MARBOT, ouv. cité, volume 1, p. 64 ; Alain PIGEARD, ouv. cité., pp. 265-266.
25. Nadine ROGER, « Soldats et prostituées : un couple indissociable dans la société de Louis XIV », dans *Revue Historique des Armées*, 1995/1, p. 19.
26. *Idem*, p. 23.
27. Alan FORREST, *Conscripts and deserters : the army and French society during the Revolution and Empire*, New York/Oxford, Oxford University Press, 1989, p. 194 (pour la vallée du Rhône en 1811) ; SHAT (Service historique de l'armée de terre), X¹ 170 (3 mai 1832), *Ordonnance sur le service des armées en campagne*, article 181 : « la gendarmerie écarte de l'Armée les femmes de mauvaise vie ».
28. SHAT, X¹ 170.
29. SHAT, X¹ 173 (24 juin 1834).
30. Alain CORBIN, « Le grand siècle du linge », dans *Le temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Librairie Flammarion, 1991, pp. 23-52.
31. *Idem*, note 41, p. 38.
32. Charles Augustin de Bassompierre dit SEWRIN et R. A. CHAZET, *Le chemin de Berlin ou halte militaire*, théâtre Montansier, 1^{er} novembre 1806, Paris, Mme Cavanagh, pp. 8-9.
33. Charles-Augustin de Bassompierre, dit SEWRIN, *La vivandière*, comédie en 1 acte, mêlée de couplets, théâtre des Variétés, 23 avril 1813, Paris, Fages, 1813, p. 5.
34. *Idem*, p. 10.
35. Marc-Antoine-Madeleine DÉSAUGIERS et Michel-Joseph GENTIL DE CHAVAGNAC, *Une journée au camp*, mélodrame comique en 2 actes, mêlé de vaudevilles, Paris, théâtre de la Porte-Saint-Martin, 17 octobre 1815, Paris, Barba, 1815.
36. Paul LEDOUX et Gabriel-Alexandre BELLE, *La caserne, ou le changement de garnison*, tableau militaire en 1 acte, mêlé de couplets, Paris, théâtre du Vaudeville, 3 mars 1823, Paris, Mme Huet, 1823.
37. Armand-Joseph OVERNAY, Benjamin ANTIER, Théodore NÉZEL et E.-F. VAREZ, *Les lanciers et les marchandes de modes*, pièce en 1 acte, mêlée de couplets, Paris, théâtre de la Gaîté, 3 novembre 1828, Paris, Rémond, 1828.
38. Pierre-Frédéric-Adolphe CARMOUCHE et VANDER-BURCH, *La salle de police*, tableau militaire en 1 acte, mêlé de vaudevilles, à l'occasion de la Saint-Charles, Paris, théâtre de la Gaîté,

4 novembre 1826, Paris, Bezou, 1826.

39. Jean-Toussaint MERLE, Pierre-Frédéric-Adolphe CARMOUCHE et Nicolas BRAZIER, *Sans tambour ni trompette*, comédie-vaudeville en 1 acte, Paris, théâtre des Variétés, 23 janvier 1822, Paris, J.-N. Barba, 1822.

40. Jules-Joseph-Gabriel de LURIEU, *Le tambour et la vivandière, ou la Capitulation*, vaudeville historique en 1 acte, théâtre du Vaudeville, 9 octobre 1816, Paris, Mlle Huet-Masson, s.d., et aussi : Charles DUPEUTY, Nicolas BRAZIER et Pierre-Frédéric-Adolphe CARMOUCHE, *Le palais, la guinguette et le champ de bataille*, prologue d'inauguration en 3 tableaux, à grand spectacle, Paris, Cirque-olympique, 31 mars 1827.

41. Représentée au théâtre de la Porte Saint Martin, le 2 novembre 1821, la pièce a été rééditée 3 fois : en 1834 et en 1838 chez Barba, et en 1854 chez Dubuisson.

42. J.-B. TURMEAU, *Les Grenadiers marseillais, ou Une heure de corps-de-garde*, vaudeville en

1 acte, Marseille, Théâtre Français, 28 février 1821, Marseille, Imprimerie de Rouchon, 1821.

43. Alphonse SIGNOL, *Le Pacha et la vivandière, ou Un petit épisode de la petite campagne de Morée*, folie-vaudeville en 3 tableaux, Paris, théâtre de l'Ambigu-comique, 23 juin 1829, Paris, Quoy, 1829.

44 P. GÉMIN, *Catin la vivandière et son grenadier. L'Arbre de mai et la branche gauloise, ou la Colonne et l'Arc de triomphe*, dialogue entre la Grenade et Catin la vivandière, Paris, Maldan, 1831.

45. Victor HUGO, *Les Chansons des rues et des bois* dans *Œuvres complètes*, pp. 831-1037 (publié en 1827).

46. Thomas W. GAEHTGENS, « Le musée historique de Versailles », dans Pierre Nora [dir.], *Les lieux de mémoire*, tome II *La Nation*, volume 3, Paris, Éditions Gallimard, 1986, pp 143-168.

47. DUPEUTY, BRAZIER et CARMOUCHE, *Le palais, la guinguette et le champ de bataille*, ouv. cité, p. 7.

48. SHAT, X¹ 181, circulaire du 18 septembre 1839.

49. Thomas CARDOZA, « La belle Cantinière : Women in the French Army, 1789-1913 », dans *Proceedings of the annual meeting of the Western Society for French History*, 1995, volume 22, p. 48.

50. SHAT, X¹ 200, circulaire du 2 août 1855.

51. SHAT, X¹ 208.

52. Général Étienne-Alexandre BARDIN, Lieutenant-colonel MOLLIÈRE, « Femme », dans *Dictionnaire de l'armée de terre ou Recherches historiques sur l'art et les usages militaires des anciens et des modernes*, Paris, J. Corréard, 8^e partie, p. 2261.

53. Thomas CARDOZA, art. cité, p. 48.

54. « Vivandière », dans *Dictionnaire de l'armée de terre...*, ouv. cité, 17^e partie, pp. 5231-5232.

55. Stanislas MACAIRE, *La Cantinière*, Paris, B. Renault, 1831. Catin est le diminutif de Catherine, ce qui renforce l'allusion.

56. *Idem*, pp. 64-66.

57. *Ibidem*, pp. 70-71.

58. Henri LUBIZE et les frères COGNIARD (Théodore et Hyppolite), *Les enfants du soldat*, vaudeville en deux actes, théâtre des Folies dramatiques, 4 juin 1832.

59. Louis BROCHOT (menuisier), *La Petite Vivandière*, suite au *Mousquetaire du Roi*, Paris, Imprimerie de Stahl, 1846.

60. *Histoire d'une jeune vivandière de l'armée d'Afrique, tombée au pouvoir des Arabes*, Paris, Baudouin, 1846.

61. Gérard CHOLVY et Yves-Marie HILAIRE [dir.], *Histoire religieuse de la France 1800-1880*, Toulouse, Éditions Privat, 2000, pp. 93-104.

62. *La petite vivandière*, Paris, P. Mellier, 1845. Il s'agit de la collection intitulée « Les petits livres de M. le curé. Bibliothèque du presbytère, de la famille et des écoles » publiée par la maison d'édition Aubert et Cie entre 1842 et 1845.

63. *Idem*, p. 18.
64. *Idem*, p. 19.
65. *Idem*, pp. 41-42.
66. *La belle cantinière ou l'héroïne des barricades*, Paris, Imprimerie de René, 1848.
67. Victor JACQUART, *À Béranger. La vieillesse de la cantinière, chansonnette. Suivi d'une lettre de Béranger*, Paris, Mme Sevestre, 1857.
68. Prudent ALMAIN, *La cantinière de l'Alma*, vaudeville en 1 acte, Saint-Jean-d'Angély, Imprimerie de J. Sandau, 1857, p. 16.
69. *Idem*, p. 19.
70. *Ibidem*.
71. A.-N. MORIN, *Louison la Vivandière*, Paris, Imprimerie de Pilloy, 1861.
72. Joseph ROUSSEAU (poète savoyard), *La Cantinière savoyarde*, vaudeville en 1 acte, mêlé de plusieurs chansons, Chambéry, Imprimerie de Ménard, 1869, p. 32.
73. *Idem*, p. 34. Un boursicot est un pécule.
74. Presque trois millions d'exemplaires, tous produits confondus, pour le département des Vosges dans les années 1850. Voir Archives départementales des Vosges, *État mensuel des ouvrages et gravures estampillées dans le département des Vosges*, janvier 1854-mars 1855.
75. Musée de l'image, Épinal, 996.1.8570 A, « La cantinière », Dambour et Gangel, Metz entre 1840-1851.
76. *Idem*.
77. Musée de l'image, Épinal, 996.1.8575 B, P. Didion, Metz, Delhalt successeur, déposé en 1869.
78. Louis FRANCE, *La cantinière de la Garde impériale*, 1859.
79. Alfred DURU et Henri CHIVOT, *La fille du tambour-major*, musique de Jacques Offenbach, Paris, Tresse, 1880. Voir surtout le premier acte, scène IV.
80. Pierre LAROUSSE, « Cantinier », art. cité, p. 290.
81. Voir Philippe ARIÈS et Georges DUBY [dir.], *Histoire de la vie privée*, tome 4. *De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Éditions du Seuil, 1999 (1^{re} édition, 1987) pp. 93-175 ; Edward SHORTER, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, 1977, pp. 254-310 ; Yvonne KNIBIEHLER et Catherine FOUQUET, *Histoire des mères : du Moyen âge à nos jours*, Paris, Librairie Hachette, 1982.
82. Thierry FILLAUT, « Pouvoirs publics et anti-alcoolisme en France sous la Troisième République », dans Thierry FILLAUT, Véronique NAHOUM-GRAPPE, Myriam TSIKOUNAS, *Histoire sociale de l'alcool*, 2 volumes, volume 2, p. 143. Didier NOURRISSON, *Le Buveur du XIX^e siècle*, Paris, Éditions Albin Michel, 1990.
83. *Journal Militaire officiel*, 1879, tome 1, p. 13.
84. Annie CRÉPIN, *La conscription en débat ou le triple apprentissage de la Nation, de la Citoyenneté, de la République (1798-1889)*, Arras, Artois presses université, 1998, p. 206.
85. Félix RIBEYRE et Paul ROUCOUX dit BURANI, *La Cantinière*, pièce en 3 actes, musique de M. Robert Planquette, Paris, théâtre des Nouveautés, 26 octobre 1880, Paris, L. Bathlot, 1880, p. 11.
86. *Idem*, p. 15.
87. *Idem*, p. 17 et p. 32.
88. Edmond SOUDANT et B. LEBRETON, *Les Filles de la cantinière*, fantaisie militaire en 1 acte, Paris, Fourmi, 18 février 1898, Paris, C. Joubert, s.d., p. 7.
89. DACHE, *Les Exploits de la mère Picon, cantinière au 20^e zouaves*, Paris, Penin et Soirat, s.d., probablement années 1880.
90. *Idem*, p. 2.
91. *Idem*, p. 5.
92. V. NIQUET, *Not' cantinière*, chansonnette-marche, Rouen, Imprimerie de A. Roussel, 1903. Le nom de l'auteur fait, bien entendu, partie des paroles.
93. Mme C.-B. BARBÉ, *Le Dévouement d'une vivandière*, Bibliothèque morale et littéraire, Limoges, M. Barbou et C^{ie}, 1882. Réédité en 1883 sous le titre *Soldat et vivandière*.
94. *Idem*, p. 22.

9596. *Idem*, p. 129.

96. Félix LEBRUN et Alphonse GRAMET, *La Fille de la cantinière*, pièce militaire en 1 acte, Paris, G. Ondet, 1897, p. 11.

97. G. MONTORGUEIL, *La Cantinière France, son histoire*, imagée par Job, Paris, Charavay, Mantoux, Martin, 1897.

98. Musée de l'image, Épinal, 996.1.7512B, « Sais-tu », Pellerin, dernier quart du XIX^e siècle (probablement années 1880).

99. Imagerie de Pont à Mousson, 996.1.10496B, Marcel Vagné, entre 1881 et 1900 (probablement années 1890).

100. *Idem*.

101. Musée de l'image, Épinal, 996.14365B, Pellerin, 1918.

Pour citer cet article

Référence électronique

Gil Mihaely, « L'effacement de la cantinière ou la virilisation de l'armée française au XIX^e siècle », *Revue d'histoire du XIXe siècle* [En ligne], 30 | 2005, mis en ligne le 28 mars 2008. URL : <http://rh19.revues.org/index1008.html>

À propos de l'auteur

Gil Mihaely

Docteur de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales

Droits d'auteur

Tous droits réservés

Résumé / Abstract

Les femmes faisaient partie de la société militaire française sous l'Ancien Régime. Elles sont restées présentes dans les espaces militaires tout au long du XIX^e siècle, mais la société française, très longtemps tolérante, l'est devenue de moins en moins. Au début du XX^e siècle les dernières femmes militaires ont disparu. Moins nombreuses, les femmes militaires sont de plus en plus représentées. Chansons, vaudevilles, romans et imagerie populaire élaborent et diffusent des images de vivandières / cantinières qui permettent de s'interroger sur le rôle joué par l'armée et les militaires dans des représentations sociales en plein réaménagement des rapports de sexe. Les femmes militaires gênent de plus en plus parce qu'elles représentent l'ambiguïté et la transgression. Le spectre de femmes en uniforme est devenu très dérangeant dans la deuxième moitié du XIX^e siècle, à tel point que certains les ont considérées comme étant un « troisième sexe ». Le militaire devient le modèle de la virilité française, son incarnation et le porteur par excellence de ses attributs corporels. L'armée devient l'école de la virilité. Dans ce climat culturel où la virilité représente une valeur majeure, une femme militaire constitue un sacrilège.

Farewell to the Vivandiere: “virilising” the French Army in the 19th century

Women were no strangers to “Ancien Regime” armies, and continued to be present during most of the 19th century. However, French society and culture became less and less tolerant towards women in the military, and finally, on the eve of the Great War, they almost

completely disappeared from the French military landscape. The fewer there were of them in the regiments, the more they were represented in chansons, vaudeville, novels, wood engravings and lithography. These media elaborated and disseminated images of military women, and especially of the vivandière, who captured the public imagination. These phenomena reveal the role played by the army and the military in a society where gender and sexual identities were changing rapidly. Women in the military became a curiosity, and quite a disturbing one. Some even saw in them a “third sex”: the spectre of a woman in uniform became troubling. It was disturbing because the military became the incarnation of French virile masculinity and the bearer of its physical attributes. The army became the school of true manliness. In this context, women constituted enclaves of ambiguity and sexual transgression.

Licence portant sur le document : Tous droits réservés